

# **UNDT/2010/036, Sanwidi**

## **Décisions du TANU ou du TCNU**

Le Tribunal a le droit d'examiner l'intégralité de l'affaire qui l'a saisie. En d'autres termes, le Tribunal peut considérer non seulement la décision administrative du Secrétaire général imposant des mesures disciplinaires, mais également examiner le matériel qui lui est porté devant lequel il fonde sa décision en plus d'autres faits pertinents pour ledit matériel. La ruée par les enquêteurs pour produire un rapport préjudiciable dégoulinant d'insinuations, criblé de conclusions ridicules et qui tar complètement et injustement le demandeur avec un pinceau de criminalité doit être condamné à haute voix par ce tribunal.

## **Décision Contestée ou Jugement Attaqué**

OHRM a informé le demandeur qu'il avait été sommairement licencié pour faute grave, à savoir, ne se conformant pas aux obligations des membres du personnel de l'ONU en sollicitant et en acceptant de l'argent d'un vendeur qui a fait ou cherché à faire affaire avec Monuc. Le demandeur a contesté cette décision.

## **Principe(s) Juridique(s)**

N / A

## **Résultat**

Jugement rendu en faveur du requérant en intégralité ou en partie

## **Texte Supplémentaire du Résultat**

Les parties sont chargées de fournir des soumissions écrites quant à la réparation appropriée qui devrait être ordonnée dans les 7 jours à compter de la distribution du présent jugement.

## Applicants/Appellants

Sanwidi

## Entité

MNUAR

## Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2009/053

## Tribunal

TCNU

## Lieu du Greffe

Nairobi

## Date of Judgement

1 Mar 2010

## Duty Judge

Juge Izuako

## Language of Judgment

Anglais

Français

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles

Licenciement/séparation

Cessation de service

Licenciement (de nomination)

Renvoi sommaire

## Droit Applicable

Règlement financier et Règles de gestion financière

- Disposition 5.12

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- Manuel des achats de l'ONU
- Manuel d'enquête du BSCI

Bulletins du Secrétaire général

- ST/CSG/2008/5
- ST/CSG/273

Règlement du personnel

- Article 1.2(l)

Statut du personnel

- Disposition 1.2(b)
- Disposition 1.2(e)
- Disposition 1.2(f)
- Disposition 1.2(g)
- Disposition 110.4
- Disposition 112.3